

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 12 OCTOBRE 2015**

**L'AN DEUX MIL QUINZE, LUNDI 12 OCTOBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<b><u>Etaient présents</u></b>	<b>M. PAVARD, M. DEGOULET, Mme PROVOTS, M. LENFANT, Mme BLANCHARD, M. BLANCHET, M. DESPRES, Mme LANGLAIS, M. LEFEUVRE, Mme LIEBLE, Mme MOREAU-TONNELIER, Mme RACAPE, M. THORETON, M. VIVIER.</b>
<b><u>Absents-excuses</u></b>	<b>NEANT</b>
<b><u>Secrétaires de séance</u></b>	<b>Mme LANGLAIS - Géraldine VIEL</b>

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 21 septembre 2015
- Désignation du secrétaire de séance

**Affaires générales**

1. Organisation du bureau de vote des Elections régionales
2. Communauté de communes : prise de compétences « Malicorne Espace-Faïence »
3. Communauté de communes : prise de compétences « Communications électroniques »
4. Information : rapports d'activités de la Communauté de communes et du service environnement
5. Clôture de la régie Patrimoine

**Finances**

6. Budget 2015 : Décision modificative sur le Budget Commune
7. Taxe d'assainissement 2016
8. Assurances

**Comptes-rendus des commissions**

9. Comptes-rendus des commissions municipales
10. Comptes-rendus des commissions communautaires

**Questions diverses**

**Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 septembre 2015**

**Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 21 septembre 2015.**

## 1. Organisation du bureau de vote des Elections régionales

### Délibération n° 1210201501

#### Dimanche 6 décembre 2015

8 H - 10 H - Mme PROVOTS - M. LEFEUVRE - M. PAVARD  
10 H - 12 H - Mme RACAPE - M. THORETON - M. DESPRES  
12 H - 14 H - Mme MOREAU- TONNELIER - Mme LIEBLE - Mme BLANCHARD  
14 H - 16 H - Mme LANGLAIS - M. DEGOULET - M. BLANCHET  
16 H - 18 H - M. LENFANT - M. VIVIER - M. PAVARD

#### Dimanche 13 décembre 2015

8 H - 10 H - M. DEGOULET - M. LEFEUVRE - M. DESPRES  
10 H - 12 H - Mme PROVOTS - Mme MOREAU-TONNELIER - Mme RACAPE  
12 H - 14 H - M. BLANCHET - M. LENFANT - Mme LIEBLE  
14 H - 16 H - M. THORETON - Mme LANGLAIS - M. PAVARD  
16 H - 18 H - M. VIVIER - M. LENFANT - Mme BLANCHARD

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

## 2. Communauté de communes : prise de compétence « Malicorne Espace-Faïence »

### Délibération n° 1210201502

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe en date du 24 septembre 2015 portant modification de ses statuts :

▫ **Article 2 : Compétences Compétences facultatives**

➤ **8. Actions Culturelles, Sportives et de l'Enseignement Préélémentaire et Elémentaire**

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance de la délibération sus-mentionnée, le conseil municipal, décide :

**Par 0 voix pour, 14 voix contre, 0 abstention,**

- **de refuser la modification de statuts proposée** par le conseil de communauté pour la création de la compétence « Aménager, gérer et entretenir le Musée de France Malicorne Espace Faïence » rubrique 8.3.

- **de refuser les termes de la rédaction de la délibération du conseil de communauté** pour création de la compétence « Aménager, gérer et entretenir le Musée de France Malicorne Espace Faïence » rubrique 8.3.

- **de refuser la modification de statuts proposée** par le conseil de communauté pour la modification de la rubrique 8.3.

- de joindre, pour référence, à cette délibération une copie de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

### 3. Communauté de communes : prise de compétence « Communications électroniques »

#### Délibération n° 1210201503

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe en date du 24 septembre 2015 portant modification de ses statuts :

▫ **Article 2 : Compétences facultatives**

➤ **9. Communications électroniques**

➤ **10. Autres Compétences**

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance de la délibération sus-mentionnée, le conseil municipal, décide :

**Par 0 voix pour, 13 voix contre, 1 abstention**

- de refuser la modification de statuts proposée par le conseil de communauté pour la création de la compétence « Communications électroniques » rubrique 9.
- de refuser les termes de la rédaction de la délibération du conseil de communauté pour création de la compétence « Communications électroniques » rubrique 9.
- de refuser la modification de statuts proposée par le conseil de communauté pour la modification de la rubrique 9.
- de joindre, pour référence, à cette délibération une copie de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

#### **Compétence facultative - Communication électroniques - Adhésion de la Communauté de communes au Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (SmsAn)**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe en date du 24 septembre 2015 portant proposition d'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique au titre de la compétence facultative « Communications électroniques ».

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance de la délibération sus-mentionnée, le conseil municipal, décide :

**Par 0 voix pour, 14 voix contre, 0 abstention**

- de refuser l'adhésion de la Communauté de communes du Val de Sarthe au Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique
- de joindre, pour référence, à cette délibération une copie de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

#### **4. Information : rapports d'activités de la communauté de communes et du service environnement**

M. PAVARD informe le Conseil municipal que le rapport d'activités 2014 du Service Environnement ainsi que le rapport d'activités 2014 de la communauté de communes se trouvent à leur disposition au secrétariat de la Mairie.

## 5. Clôture de la régie Patrimoine

### Délibération n° 1210201504

Suite à une demande du Trésor public de la Suze sur Sarthe, le Conseil municipal décide d'abroger la régie Patrimoine au 1<sup>er</sup> octobre 2015 qui avait été créée en 2005 et qui n'est plus utilisée depuis plusieurs années.

**Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la présente délibération.**

## 6. Budget 2015 : Décision modificative sur le Budget Commune

### Délibération n° 1210201505

#### Décision modificative sur le Budget Commune

673	titres annulés sur excédents antérieurs	+ 661 euros
64168	autres emplois d'insertions	- 661 euros

**Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la présente délibération.**

## 7. Taxe d'assainissement 2016

### Délibération n° 1210201506

M. PAVARD rappelle au Conseil municipal qu'une délibération concernant la réévaluation de l'abonnement et le prix du m<sup>3</sup> d'eau a été prise l'année dernière afin d'équilibrer progressivement le budget Assainissement. Une augmentation de la redevance étalée sur 3 ans avait été décidée en 2014.

La tarification du service d'assainissement collectif sera donc pour l'année 2016 de 49.95 euros pour l'abonnement annuel et de 1.76 euros au m<sup>3</sup> pour la part consommation.

**La présente délibération est acceptée à l'unanimité des présents.**

## 8. Assurances

### Délibération n° 1210201507

M. DEGOULET propose de transférer l'assurance du tracteur des agents techniques chez GROUPAMA, qui assure déjà l'ensemble des véhicules de la commune.

Il présentera au Conseil du mois de novembre des devis pour l'assurance des agents.

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au contrat proposé par Groupama et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires.**

## 9. Comptes-rendus des commissions municipales

- **Commission "Mutualisation et soutien aux associations"** : Mme MOREAU-TONNELIER rend compte de la préparation du Téléthon, qui aura lieu pour la première fois à Chemiré. La plupart des associations y participeront.
- **Commission "Ecole et Jeunesse"** : M. THORETON explique que la première rencontre sportive du Conseil Municipal des Jeunes est en cours de préparation. Les inscriptions sont nombreuses. Les jeunes élus ont déjà d'autres idées pour de futures rencontres sportives.
- **Commission "Suivi du projet éolien"** : M. LENFANT informe le Conseil municipal d'un mail que lui a envoyé M. MARCAIS, de la société SYSCOM. Ce dernier propose de passer la location du chemin de 3000 euros par an à 7600 euros par an. Le Conseil prend acte de cette nouvelle donnée financière.
- **Prochaine commission "Communication"** : Mercredi 21 octobre à 18h30 à la Mairie.
- **Prochaine commission "Voirie"** : Samedi 31 octobre, 14h30 à la Mairie.
- **Prochaine commission "Ecole et Jeunesse"** : Lundi 16 novembre à 20h30 à la Mairie

## 10. Comptes-rendus des commissions communautaires

- **Commission « Environnement »** : Mme MOREAU-TONNELIER rend compte de la dernière réunion de commission qui a permis de faire le point sur le compte administratif et de préparer le prochain budget. A noter que la commission proposera au Conseil communautaire de ne pas augmenter la redevance pour les ordures ménagères en 2016. M. PAVARD ajoute que deux nouveaux Points d'Apport Volontaire ont été demandés pour le stade.
- **Association Culturelle Cantonale** : Mme MOREAU-TONNELIER explique que les trois dernières communes qui ont adhéré à la Communauté de Communes viennent d'entrer à l'ACC. Cela permet d'assurer la pérennité de l'association qui travaille à l'animation du canton.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Saint Benoît**. Inauguration du Méridien de Greenwich le 7 novembre 2015 à 10h30.
- **Thierry Lorient** s'installe en tant que photographe sur la commune et demande l'autorisation d'utiliser un drone sur la commune. MM. PAVARD et DEGOULET le rencontreront à ce sujet avant de donner quelque autorisation que ce soit.
- **Cases de columbarium**. Les nouvelles cases achetées ont été posées et il s'avère que l'ensemble n'est pas harmonieux. M. PAVARD propose de faire trois zones avec cinq cases et de ne pas monter d'un niveau supplémentaire. Il faut donc prévoir un socle

et une autre case pour terminer l'ensemble. M. BLANCHET devra demander un devis.

- **Assemblée Générale du Foyer Rural.** Le Foyer demande l'installation de toilettes au tir à l'arc. Des toilettes déplaçables pourraient aussi être utiles à l'étang les jours de concours de pêche. La commission « Environnement et cadre de vie » étudiera la question pour faire une proposition au budget 2016.

- **11 novembre.** L'installation de la salle aura lieu le mardi 10 novembre à 18h.

- **Réunion GEDEON** le samedi 20 octobre 2015 à Requeil à 10h30.

- **Problèmes de stationnement lotissement du Chalet.** M. PAVARD a pu échanger avec les riverains. Il semblerait que le problème rencontré soit réglé.

**La séance est levée à 22h30.**

**Récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal en date du 12 octobre 2015 :**

- *Délibération n° 1210201501 : organisation du bureau de vote des Elections régionales*
- *Délibération n° 1210201502 : CDC : prise de compétence « Malicorne Espace-Faïence »*
- *Délibération n° 1210201503 : CDC : prise de compétence « Communications électroniques » et compétence facultative : Communication électroniques*
- *Délibération n° 1210201504 : Clôture de la régie Patrimoine*
- *Délibération n° 1210201505 : Budget 2015 : Décision modificative sur le Budget Commune*
- *Délibération n° 1210201506 : Taxe d'assainissement 2016*
- *Délibération n°1210201507 : Assurances*

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 12 octobre 2015 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Marcel LENFANT
Mme Aurélie BLANCHARD	M. Roland BLANCHET	M. Mickaël DESPRES	Mme Isabelle LANGLAIS
M. Armand LEFEUVRE	Mme Amandine LIEBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Renée RACAPE

M. Franck THORETON	M. Bertrand VIVIER		